des Princes &c. Decembre 1741. 407.
L'Espagne servient très-maigres en bien des endroits, son vouloit en retrancher ce qui s'est passé en Italie, & au-delà des Mers. Je me suis ensin flatté que la plûpart des Lecteurs ne servient pas fâchés d'être amenés en cette Province, par des routes où on leur met en spectacle ce que la France & l'Empire ont vû de plus éclatant.

Ainsi parle l'Historien d'Alsace, & ainsi puisje raisonner par raport à mon Ouvrage. J'ai même des raisons plus plausibles que lui pour justifier certains écatts apparens: Car, puisque les Comtes de Luxembourg ont monté sur les Trône Impérial, n'ai-je pas été obligé de marquer les differentes vicissitudes de l'Empire? Tout cela suppose une suite d'événemens, qu'il n'est pas permis à un Ecrivain exact de passer sous silence; & par consequent, ce qu'on peut regarder en quelque sorte comme des digressions dans l'Histoire d'Alsace, devient essentiel à celle de Luxembourg.

V. J'ai pressenti qu'on pourroit me faire la même objection touchant les Abbayes de St. Maximin, de Stavelot & de Pruim, dont je rapporte les Fondations, avec les Privileges, & la vie des Saints qui y ont vêcu. Mais j'espere de sarisfaire mon Lecteur sur ce scrupule, comme

fur les autres.

Outre que les Comtes & Ducs de Luxembourg, ont été les avoués de ces Abbayes; leur fituation aux portes de la Province, a occasionné en tout tems des rapports mutuels, quelquefois des guerres, des divisions, des procès, des démêlés, qu'il est impossible de bien entendre, sans une connoissance préliminaire. Et pour ce qui regarde St. Maximin; l'Abbé est Primat des Etats, il possede de grands biens dans le Luxembourg;